DÉCAPANT CARRELAGES ET CÉRAMIQUES



DÉCAPANT LIQUIDE PRÊT À L'EMPLOI POUR MÉTAUX FERREUX, CARRELAGE ET CÉRAMIQUES

AVANTAGES PRODUIT

- Élimine les traces de ciment, mortier et béton
- Supprime les efflorescences
- Permet le nettoyage des jointoiements des carrelages
- Utilisé pour le nettoyage des outils de maçonnerie et des bétonnières
- S'utilise pur ou dilué à l'eau

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Fabriqué en France
- Sans Solvant
- 

* émission de substances volatiles dans l'air intérieur présentant un risque de toxicité par inhalation sur une échelle de classe de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

DÉFINITION ET PRÉSENTATION DU PRODUIT

DÉCAPANT CARRELAGES ET CÉRAMIQUES est un liquide acide, prêt à l'emploi, décapant le béton, la rouille et éliminant les salissures sur le matériel et les outils de chantier.

DÉCAPANT CARRELAGES ET CÉRAMIQUES dissout les laitances de ciment sur les carrelages.

DÉCAPANT CARRELAGES ET CÉRAMIQUES n'attaque pas le métal propre et agit de façon régulière jusqu'à élimination complète des salissures.

DÉCAPANT CARRELAGES ET CÉRAMIQUES laisse une couche de phosphate, protégeant les surfaces traitées.

DOMAINES D'APPLICATION

DÉCAPANT CARRELAGES ET CÉRAMIQUES

DÉCAPANT CARRELAGES ET CÉRAMIQUES traite les projections de béton, supprime les traces de laitance, les tâches de plâtre et les tâches de rouille sur :

- Le matériel de chantier
- Les outils
- Les toupies
- Les carrelages
- Etc

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Composition :	Mélange d'acides
Consistance :	Liquide
Couleur :	Incolore
Densité :	Environ 1,15
Point éclair :	Néant (produit ininflammable)
Temps de séchage :	Environ 1 heure (le séchage doit être fait à l'air et à l'abri de la pluie sans rinçage)
Températures limites d'application :	+ 5°C à + 35°C
Limite de température de service :	- 12°C à + 40°C

CONSEILS GÉNÉRAUX D'EMPLOI

1 - Préparation des supports

Les surfaces à traiter doivent être propres, dégraissées, dépoussiérées et adhérentes.

2 - Mise en œuvre

DÉCAPANT CARRELAGES ET CÉRAMIQUES s'applique au pinceau ou par trempage :

- Au pinceau, pur ou dilué à 50 % d'eau directement sur les surfaces à traiter. Recommencer l'opération à quelques heures d'intervalle si les salissures sont importantes.
- Par trempage pur ou dilué avec 2 volumes d'eau pour 1 volume de DÉCAPANT CARRELAGES ET CÉRAMIQUES.

Le bac contenant le mélange doit être en bois ou en plastique et tempéré par temps froid. Le fond des bacs doit être nettoyé de leur boue après plusieurs utilisations.
Le séchage doit être fait à l'air et à l'abri de la pluie sans rinçage.

3 - Application

Les produits à traiter sont immergés de 4 à 20 heures suivant l'importance.
Agiter les pièces de temps en temps.

4 - Consommation

De 3 à 4 m² au litre de DÉCAPANT CARRELAGES ET CÉRAMIQUES pour des souillures moyennes.
De 10 à 20 m² au litre pour des laitances minces.

5 - Finition

DÉCAPANT CARRELAGES ET CÉRAMIQUES n'empêche pas les éléments traités d'être peints, ceux-ci doivent néanmoins attendre 48 heures avant mise en peinture.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES ET SÉCURITÉ

DÉCAPANT CARRELAGES ET CÉRAMIQUES ne convient pas au zinc, à l'aluminium, à l'étain et aux métaux cuivreux et aux métaux non ferreux. DÉCAPANT CARRELAGES ET CÉRAMIQUES étant un produit acide, il est

conseillé de porter des gants et des lunettes et d'avoir une bonne ventilation du lieu de travail. Employer des bacs en bois ou en plastique pour une utilisation par trempage (après plusieurs utilisations des bains, l'efficacité baisse, il faut alors rajouter 1 volume de DÉCAPANT CARRELAGES ET CÉRAMIQUES et 2 volumes d'eau). Les éléments traités avec DÉCAPANT CARRELAGES ET CÉRAMIQUES pourront être utilisés immédiatement après séchage.

TRANSPORT ET STOCKAGE

Transport : produit corrosif. N° ONU 1805, classe 8, Groupe III, C1, Étiquette 8, code 80.
Stockage et conditionnement : Un an en emballage d'origine fermé dans un endroit sec.

CONDITIONNEMENTS

Bidon : 1.15 Kg, 2.3 Kg et 5.75 Kg
Jerrican : 11.5 Kg et 23 Kg
Fût : 253 Kg

Les renseignements fournis par la présente notice sont donnés à titre indicatif. Ils sont basés sur notre connaissance et notre expérience à ce jour. Ils n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales. Ils ne peuvent en aucun cas, impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. L'applicateur doit s'assurer d'être en possession de la dernière édition de cette fiche technique. Annule et remplace les éditions précédentes. Édition du 1er trimestre 2023.

MATPRO.
111 AVENUE DU DOUARD – ZI LES PALDUS – 13400 AUBAGNE – FRANCE
Tél. +33 (0)/4 42 010 909
contact@materiaux-produits.com